



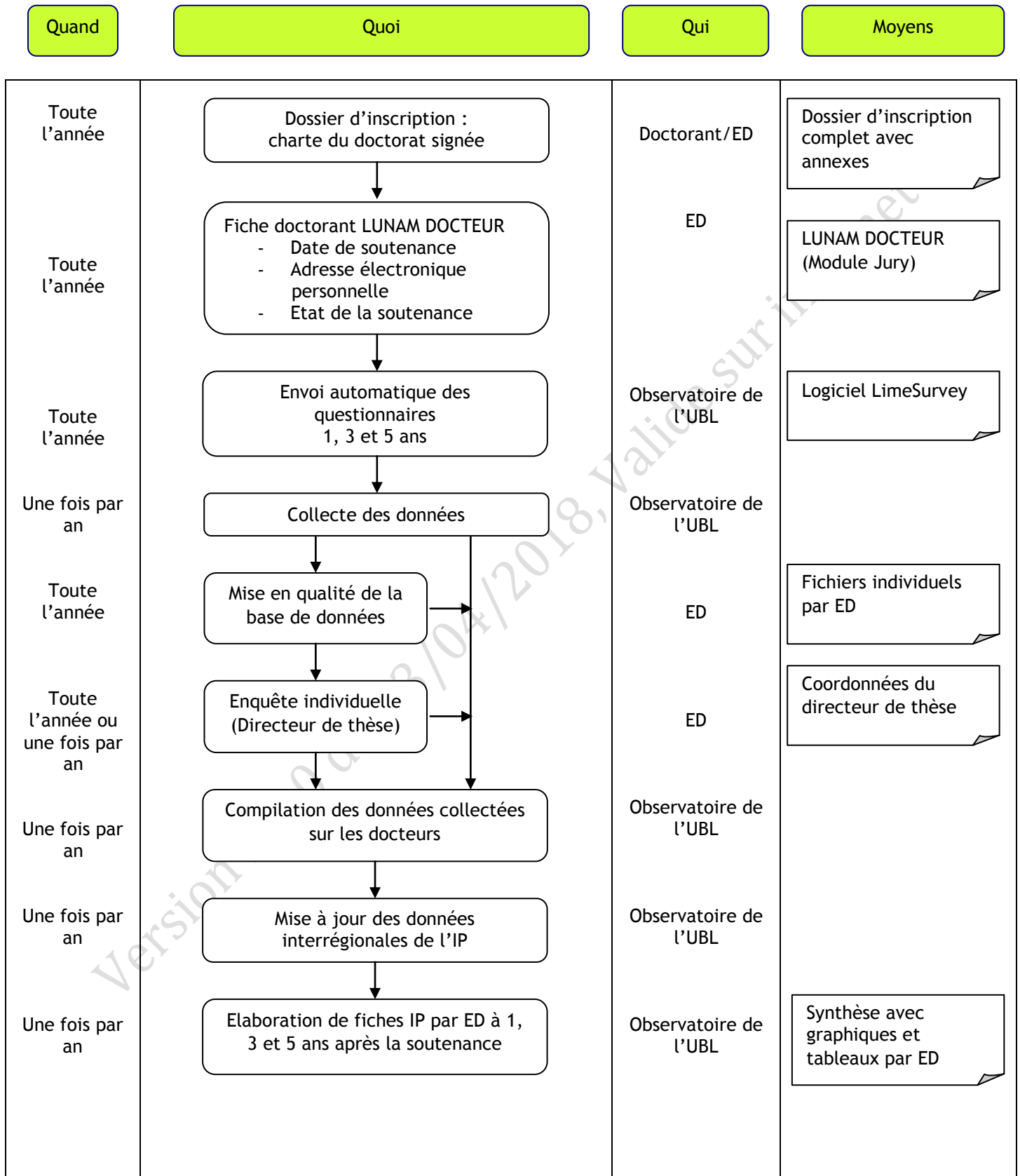
Suivre les docteurs

Objet de la procédure
Décrire les modalités de suivi de l'insertion professionnelle des docteurs sur une période de 5 ans après la soutenance de la thèse.
Acteurs concernés
<ul style="list-style-type: none">- Observatoire de l'UBL- Ecole doctorale- Doctorant- Docteur
Références
<p><u>Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, article 12</u></p> <p>« Sous la responsabilité des établissements accrédités, l'école doctorale fixe les conditions de suivi et d'encadrement des doctorants par une charte du doctorat dont elle définit les termes. Cette charte prévoit notamment les modalités de recours à une médiation en cas de conflit entre le doctorant et son directeur de thèse et l'engagement du doctorant à répondre à toute demande d'information relative à son insertion et à son parcours professionnel à l'issue du doctorat. Cette charte est approuvée par le directeur de l'école doctorale, le directeur de l'unité ou de l'équipe de recherche d'accueil, le ou les directeurs de thèse. Elle est signée par le doctorant et le directeur de thèse lors de sa première inscription. »</p> <p><u>Charte du doctorat de L'UBL « participation aux activités de l'école des docteurs de l'Université Bretagne Loire »</u></p> <p>« Le doctorant se tient informé des activités de l'École des Docteurs de l'Université Bretagne Loire. Il s'engage lors de son inscription en thèse à donner à l'École des Docteurs de l'Université Bretagne Loire toute information nécessaire pour une bonne utilisation de la base de données doctorales de l'Université Bretagne Loire, en particulier les informations concernant son insertion et son parcours professionnel et cela pendant une durée de cinq ans après l'obtention de son doctorat. »</p>

Rédaction	Validation (pilote de processus)	Validation (DQDD)	Approbation (Présidence ou Direction générale)
Nom : Delphine Rousse	Nom : Sébastien Youinou	Nom : Gaëlle Mourier-Bouchon	Nom : Stéphanie Texier
Fonction : Coordinatrice des Ecoles Doctorales	Fonction : Directeur de la Recherche, des Partenariats et de l'Innovation	Fonction : Directrice Qualité et Développement Durable	Fonction : Directrice Générale Adjointe
Date : 10/04/18	Date : 12 AVR. 2018	Date : 13/04/18	Date :



Logigramme de la procédure





Détails de la procédure

Quand	Quoi	Qui	Moyens	Commentaires
Toute l'année	Dossier d'inscription : charte du doctorat signée	Doctorant/ED	Dossier d'inscription papier avec annexes	
Toute l'année	Fiche doctorant LUNAM DOCTEUR <ul style="list-style-type: none">- Date de soutenance- Adresse électronique personnelle- Etat de la soutenance	ED	LUNAM DOCTEUR (Module Jury)	Vérifier l'état de la soutenance : « soutenu » et que l'adresse électronique personnelle n'est pas du type « etu.univ-nantes.fr », « univ-nantes.fr » ou du laboratoire
Toute l'année	Envoi automatique des formulaires	Observatoire de l'UBL	Logiciel LimeSurvey	Envoyer aux docteurs 1, 3 et 5 ans après la soutenance
Une fois par an	Collecte des données	Observatoire de l'UBL		
Toute l'année	Mise en qualité de la base de données	ED	LUNAM DOCTEUR	Vérifier les données nécessaires (date, état et adresse électronique) en cas d'absence de données
Toute l'année ou une fois par an	Enquête individuelle	ED	Coordonnées du directeur de thèse et fichier individuel des docteurs de l'ED	Récolter les adresses électroniques manquantes
Une fois par an	Compilation des données collectées sur les docteurs	Observatoire de l'UBL		Compiler les données des différentes sources (logiciel et enquête individuelle)
Une fois par an	Mise à jour des données interrégionales de l'IP	Observatoire de l'UBL		
Une fois par an	Elaboration de fiches IP régionale par ED à 1, 3 et 5 ans après la soutenance	Observatoire de l'UBL	Fichier interrégional des docteurs	A utiliser pour l'HCERES et autres demandes



UNIVERSITÉ DE NANTES

Lexique :

ED : Ecole Doctorale

HCERES : Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

IP : Insertion Professionnelle

UBL : Université Bretagne Loire

Gestion des enregistrements :

Document / Base de donnée	Lieu de conservation	Durée de conservation
Base de données IP	Observatoire de l'UBL	A vie

Indicateurs :

Activité :

Nombre de soutenance par an

Nombre d'informations collectées sur les docteurs

Performance :

Qualité de la base de données (nombre d'enquêtes envoyées)

Taux de réponse des docteurs

Risque :

Risque	Gravité	Fréquence	Prévention
Absence de l'envoi des enquêtes Rappel aux gestionnaires de l'importance de compléter la base de données	4	1	2
Absence de réception : adresse mail personnelle erronée Rappel des devoirs de la charte des thèses auprès des doctorants	4	1	2
Absence de retour des docteurs Maintenir un contact régulier avec les jeunes docteurs (appartenance)	4	3	2

Gestion des versions :

Date	Version	Objet	Auteur
01/04/2015	0.0.0	Initialisation du document	Aurélie Lardeux
14/04/2015	0.0.1	Relecture	Groupe de travail
21/04/2015	0.0.2	Corrections du document	Aurélie Lardeux
26/05/2015	0.0.3	Relecture	Gaëlle Mourier-Bouchon
16/07/2015	1.0.4	Corrections avant mise à la signature	Gaëlle Mourier-Bouchon, Thibault Nélis, Delphine Rouse
27/02/2018	2.0.0	Mise à jour suite nouvel arrêté doctoral et nouvelles ED	Delphine Rouse